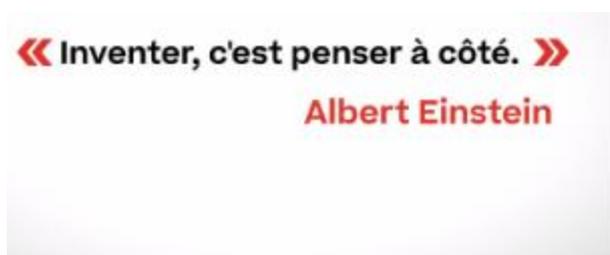


EPISODE 7 : C'EST QUOI LE PLAGIAT ?

À l'université, vous allez sans doute entendre parler de plagiat, de charte anti plagiat, de logiciels de détection de plagiat. Mais qu'est-ce que c'est le plagiat ? C'est le fait de présenter des idées empruntées à d'autres comme si c'étaient les nôtres. Concrètement, si dans vos devoirs à rendre vous présentez une idée, une notion, une réflexion qui ne vient pas de vous sans le faire apparaître clairement et sans mentionner de qui et d'où elle provient, alors on parle de plagiat.



Le plagiat peut prendre plusieurs formes. Celle qui paraît la plus évidente est le copier-coller brut, c'est-à-dire reprendre mot pour mot ou copier un passage de texte et l'insérer tel quel dans votre travail sans que la provenance ne soit indiquée. Il en est de même pour toutes les images insérées dans vos devoirs, que ce soit une photo, un dessin, un plan ou encore un graphique. Une autre forme de plagiat est la paraphrase sans référence au texte d'origine. Même si vous reformulez un morceau de texte avec vos propres mots, l'idée, elle vient bien d'une autre personne.

De même, si vous traduisez un texte ou un morceau de texte, ce n'est pas pour autant votre propre idée, et ne pas mentionner le texte d'origine constitue à nouveau du plagiat.

Attention, recopier ou paraphraser tout ou une partie d'un devoir, même avec l'accord de la personne qui l'a rédigé, est également une forme de plagiat. Et ce, peu importe que ce devoir soit d'une année précédente ou de cette année, de votre université ou d'un autre établissement, rédigé par quelqu'un d'autre ou bien par vous-même. Et dans ce dernier cas, on parle d'auto plagiat. Si, si, c'est bien réel ! En effet, à l'université, vous ne pouvez pas recycler vos anciens devoirs.

Les différentes formes de plagiat en résumé :

- le copier-coller
- la paraphrase
- la traduction
- l'auto-plagiat

Toutes les formes de plagiat sont sanctionnées à Nantes Université. Ces sanctions vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Nantes université, comme de nombreux établissements, est dotée du logiciel d'aide à la détection du plagiat que l'on appelle Compilatio.

Ce logiciel permet de comparer vos devoirs avec une multitude de pages internet en libre accès et de très nombreuses copies étudiantes pour en détecter les similitudes. Si la source du texte sur Internet n'est pas citée ou si des similitudes sont trouvées avec un autre devoir, on parle alors de plagiat.

Le plagiat peut être volontaire, mais bien souvent il est involontaire car dû à un oubli ou une erreur de citation. Il est donc indispensable de savoir bien citer vos sources dans vos devoirs. Nous vous montrons comment faire dans la vidéo "Citer ses sources". Si vous suivez bien ces conseils, vous saurez comment éviter le plagiat.